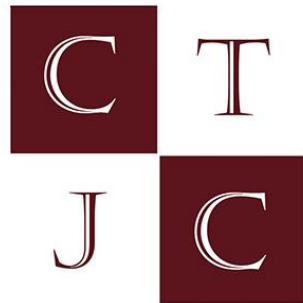


Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs

Varia



Marjolaine BÉDIAT
Camille DELPECH
Julien DORIS
Jérémy FILET
Samy MECHATTE
Sarah M. MUNOZ
Ebenezer D. NGAHNA MANGMADI
X. Hubert RIOUX OUMET
Camille ROELENS
Nolwenn ROUSVOAL
Dylan SWOLARSKI

Vol. 2, n°1 - avril 2020

Sous la direction de Thibaut Dauphin & Jeremy Elmerich

ÉDITORIAL

Le Brexit, un objet polymorphe

Par Jeremy Elmerich & Thibaut Dauphin

Depuis près de quatre années, le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ou *Brexit*, a agité nombre de chroniques médiatiques autant qu'académiques. Véritable feuilleton aux allures de séisme politique, la force tant que la variété de ses ondes de choc ne nous sont pas encore toutes connues, loin s'en faut. Entré dans la Communauté et le marché européens en 1973 avec le conservateur Edward Heath, c'est avec un autre conservateur à leur tête que les Britanniques ont décidé de lever les voiles. Le 23 juin 2016, au terme d'une vive campagne, une majorité de 51,9% se prononçait en effet en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Il s'est toutefois fallu plus de trois ans de tractations et trois premiers ministres pour que le gouvernement de Sa Majesté donne réalité à la volonté exprimée dans les urnes.

Au cours de cette période séparant le référendum de sa traduction en acte, de nombreux enjeux ont été soulevés. Car la courte majorité obtenue par le *Leave* connaissait des colorations variées parmi les nations constitutives du royaume. Si l'Angleterre et le Pays de Galles⁵⁷ se sont prononcés conjointement en faveur d'une sortie de l'Union européenne, l'Écosse s'est quant à elle positionnée résolument à l'encontre de cette perspective, votant à 62% pour y demeurer. Enjeu central au référendum d'autodétermination tenu en 2014 au nord du mur d'Hadrien, et avec un gouvernement nationaliste à sa tête, l'Écosse a cherché par tous les moyens à obtenir un traitement asymétrique. Fustigeant le « déficit démocratique » du Royaume-Uni – une expression qui sonne ironiquement en résonance avec les griefs adressés par les Britanniques à l'organisation née sous l'action de Robert Schuman, Jean Monnet, Paul-Henri Spaak ou Konrad Adenauer –, Nicola Sturgeon et les siens ont depuis revendiqué le droit de tenir un second référendum sur l'indépendance⁵⁸, sans que cette demande ne soit entendue par Londres.

⁵⁷ Voir notamment : JONES Moya, « Wales and the Brexit Vote », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°2, 2017. Disponible [en ligne] sur :

⁵⁸ Voir notamment CAMP-PIÉTRAIN Edwige, « Le référendum du 23 juin 2016 en Écosse : entre deux unions », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°2, 2017. Disponible [en ligne] sur : <http://journals.openedition.org/rfcb/1344>.

À bien des égards, le référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ressemblait à celui tenu en Écosse deux ans plus tôt et à bien d'autres référendums d'autodétermination. Jurant de « reprendre le contrôle » et de reloger l'exercice de la souveraineté entre les murs du Palais de Westminster⁵⁹, ce transfert et la volonté exprimée le 23 juin 2016 pourraient laisser des traces durables sur la Constitution britannique. Ce sont précisément ces conséquences qu'examine Dylan Swolarski dans « *Le Brexit ou le renouveau de la Constitution britannique* ».

Outre l'Écosse, le Brexit agite particulièrement une autre nation constitutive britannique. En Irlande du Nord, où la paix instaurée par l'accord de Belfast demeure fragile, l'avenir de la frontière avec la République d'Irlande au sud pose des questions aux allures de dilemmes. Retraçant pour nous le fil d'une campagne singulière, Nolwenn Rousvoal retranscrit les suites immédiates d'une scène politique qui ne l'est pas moins dans son texte intitulé « *L'Irlande du Nord face au Brexit, les enjeux d'une nouvelle frontière européenne* ».

Enfin, le retour au premier plan du nationalisme anglais a été l'objet d'une curiosité renouvelée parmi les universitaires et d'une somme non moins considérable de discussions et de projections. Le vieil imaginaire en particulier impérial s'est trouvé réactivé durant la campagne et à sa suite⁶⁰, emportant avec lui le rapport britannique au monde⁶¹. En écho avec ces travaux, Hubert Rioux – par ailleurs référent pour l'AJCC – s'intéresse aux relations économiques du Royaume-Uni post-Brexit, notamment avec l'Union européenne.

Enjeu protéiforme s'il en est, le Brexit entraînera assurément de nouvelles problématiques. Avec un premier membre décidant de s'en soustraire, qu'advient-il d'une Union européenne déjà soumise – grandement par le fait britannique – au régime de la géométrie variable ? Comment le Royaume-Uni fera-t-il face aux tentations centrifuges qui menacent sa cohésion ? Quel avenir auront les partis eurosceptiques (UKIP et le Brexit Party) et leurs membres ? Quels lendemains pour l'engagement européen des *Remainers* ? Toutes ces questions et tant d'autres appellent un nombre non moins considérable de réponses, suggérant un recours toujours plus certain à l'interdisciplinarité.

⁵⁹ Voir notamment : RINGEISEN-BIARDEAUD Juliette, « “Let’s take back control”: Brexit and the Debate on Sovereignty », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°2, 2017. Disponible [en ligne] sur : <http://journals.openedition.org/rfcb/1319>

⁶⁰ Voir notamment : BLACK Jack, « From mood to movement: English nationalism, the European Union and taking back control », *Innovation: The European Journal of Social Science*, Vol. 32, n°2, 2018, p. 191-210.

⁶¹ DADDOW Oliver, « GlobalBritain™: The discursive construction of Britain’s post-Brexit world role », *Global Affairs*, Vol. 5, n°1, 2019, p. 5-22.

Pour citer cet article : ELMERICH Jeremy & Thibaut DAUPHIN, « Éditorial. Le Brexit, un objet polymorphe », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, p. 219-221.

Co-fondateurs des Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs et de l'Association des Jeunes Chercheurs Comparatistes, Jeremy Elmerich et Thibaut Dauphin étudient respectivement la science politique et la civilisation britannique à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, et la science politique à l'Université de Bordeaux.